



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT



Jeudi 4 juin 2026

### **Le BRGM et le Cerema signent un accord-cadre de partenariat pour renforcer leurs synergies au service de l'adaptation des territoires au changement climatique**

Le **BRGM** (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) et le **Cerema** (réfèrent public en aménagement pour l'adaptation des territoires au défi climatique) ont conclu un accord-cadre de partenariat visant à renforcer et pérenniser leurs complémentarités autour d'enjeux impactant les territoires, notamment ceux liés aux risques naturels du type recul du trait de côte, stabilité de versants, et retrait-gonflement des argiles.

Catherine Lagneau, Présidente Directrice Générale du BRGM et Pascal Berteaud, Directeur général du Cerema, ont signé le jeudi 4 juin à Paris un accord-cadre pour renforcer et pérenniser leur partenariat sur les cinq prochaines années. Ce nouvel accord-cadre institutionnalise une coopération de longue date, fondée sur **la complémentarité de leurs missions** :

- **Le BRGM**, service géologique national, apporte la connaissance du sol et du sous-sol (cartographie, modélisation, eau souterraine, ressources minérales, risques géologiques et anthropiques). De la recherche à l'action opérationnelle, il accompagne la prévention des risques et la gestion durable des territoires.
- **Le Cerema**, acteur de l'ingénierie territoriale, transforme ces connaissances en réponses opérationnelles pour l'aménagement, les infrastructures, les mobilités, la gestion du littoral et la prévention des risques.

#### **Objectifs du partenariat**

- **Valoriser la complémentarité** entre la connaissance du sol et du sous-sol apportée par le BRGM et l'expertise opérationnelle en aménagement, mobilités et infrastructures du Cerema.

- **Renforcer les partenariats thématiques** : littoral, stabilité des versants, interactions sous-sol/surface en milieu urbain, géothermie de minime importance, retrait gonflement des argiles.
- **Développer deux axes prioritaires de collaboration** : recherche & développement et action à l'international.
- **Mieux coordonner les actions et les offres communes au niveau national et pour les territoires** par une gouvernance nationale et régionale améliorée.

## Des interventions opérationnelles et coordonnées

Cette complémentarité s'est déjà traduite par des actions concrètes menées conjointement dans le cadre de la convention précédente :

- Sur les mouvements de terrain, le Cerema et le BRGM ont opéré ensemble au titre du dispositif d'expertise CatNat, avec **une répartition géographique des interventions** et des possibilités de **renfort réciproque ponctuel** en cas de surcharge liée à des épisodes climatiques exceptionnels (ex. : Alex, Fiona). Ces missions font l'objet d'une programmation et d'un suivi national.
- Les deux établissements sont également intervenus conjointement pour **des expertises sur des problématiques locales** : glissements de terrain, chutes de blocs ou instabilités de cavités (ex. : Les Mées, le Vescorn, les cavités d'Orléans).
- Les deux établissements co-coordonnent la démarche de feuilles de route des risques naturels pilotées par le ministère de l'écologie, impliquant l'ensemble des opérateurs de l'Etat compétents dans ce domaine.
- Les deux établissements travaillent également étroitement, aux côtés de l'Ademe, à la **résorption des décharges littorales**.

## CONTACTS PRESSE

Patricia LEDOUX – 06 62 98 94 22 – [presse@cerema.fr](mailto:presse@cerema.fr)

Presse BRGM – 06 84 27 94 14 – [presse@brgm.fr](mailto:presse@brgm.fr)



## À propos du Cerema

Au cœur des missions qui lui sont confiées par les ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, le Cerema accompagne les territoires dans leur adaptation au changement climatique grâce à une expertise et des solutions de référence.

Référent public en aménagement, le Cerema accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain.

Il dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Ses équipes multidisciplinaires sont présentes sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer avec 27 implantations.

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)



Géosciences pour une Terre durable

**brgm**

## À propos du BRGM

En tant que service géologique national, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Il est placé sous la tutelle principale du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace mais aussi sous les tutelles du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Ses programmes s'articulent autour de la recherche scientifique, l'appui aux politiques publiques et la coopération internationale. Pour aller plus loin, [www.brgm.fr/fr](http://www.brgm.fr/fr) et sur [@BRGM](https://twitter.com/BRGM).